

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 12 mai 2017

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 08

Par suite d'une convocation en date du 2 mai 2017, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 12 mai 2017 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Virginie Gauthier, Estelle Grioni, MM. Jean-Marie Duprey, Philippe Gauthier, Stéphane Vernier, Rodolphe Grandjonc, Hervé Henri.

Absents excusés : Mme. Brigitte Bongard, qui a donné pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Sylvain Grioni, qui a donné pouvoir à Estelle Grioni, Pascal Briche, qui a donné pouvoir à Virginie Gauthier.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Rodolphe Grandjonc est désigné comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu vendredi 21 avril 2017

Le compte-rendu du vendredi 21 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Travaux d'abattage d'arbres dangereux :

Quelques arbres dangereux ont été signalés rue du vieux val. Ils seront coupés afin de supprimer les risques. Une réunion avec la commission des bois est prévue.

Vente de bois : Délibération N°29/2017 :

Madame le Maire informe qu'un lot de 10 stères de bois constitué de : 3 bouleaux, 2 têtes de chêne et 1 hêtre est proposé à la vente.

Une offre est parvenue dans les délais à la mairie :

M. Jean-Claude Rucklin pour 2,99 € le stère.

Le conseil municipal retient cette offre en précisant les conditions suivantes :

- Le façonnage doit être réalisé avant le 30 juin 2017.
- Le cubage sera réalisé après façonnage par M. Provost, agent de l'ONF.
- Le débardage aura lieu avant le 15 septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité, la vente de ce lot de bois pour la somme de 2.99€/m3 à M. Jean-Claude RUCKLIN.

Demande de subvention au GIP Haute-Marne : conversion d'un peuplement de Taillis sous Futaie en Futaie régulière de Hêtre avec accompagnement de feuillus précieux : Délibération N°30/2017 :

Madame le Maire présente le projet proposé par l'Office Nationale des Forêts pour la conversion d'un peuplement et propose de solliciter une subvention pour la réalisation de ce projet auprès du GIP Haute-Marne.

Délibération N°30/2017 :

Madame le Maire présente le projet de conversion d'un peuplement de Taillis sous Futaie en Futaie régulière de Hêtre avec accompagnement de feuillus précieux.

Vu l'exposé du projet,

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour la réalisation de ce projet et de solliciter une aide auprès du GIP Haute-Marne.

Intégration de la parcelle AA 191 dans le domaine public : Délibération N°31/2017 :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le Code de la voirie routière et notamment l'article L. 141-3,

Considérant la création d'une plateforme de retournement pour les engins lourds, notamment les engins de ramassage des ordures ménagères à l'issue de la rue Dehut sur la parcelle AA 191, d'une surface de 116 m² dont la commune est propriétaire,

Considérant la fréquentation et l'usage de cette parcelle de voirie,

Considérant la nécessité de procéder à l'incorporation de ces voiries dans le réseau des voies publiques communales,

Considérant que l'incorporation de cette parcelle dans le domaine public n'est pas de nature à porter atteinte aux fonctions de desserte et de circulation de la voie en question, en conséquence, le conseil municipal peut délibérer sans enquête publique préalable.

Monsieur Philippe Gauthier ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, 1 NPPV.

DÉCIDE :

d'incorporer au domaine public de la commune la parcelle AA 191 située rue Dehut,

de mettre à jour, en conséquence, les tableaux vert et jaune recensant les voies communales.

Installations classées pour la protection de l'environnement : SAS AGRIFYL'S ENERGIE : Délibération N°32/2017 :

La SAS AGRIFYL'S ENERGIE a déposé auprès de services de la Préfecture un dossier de demande d'enregistrement pour son projet d'exploitation d'une installation de méthanisation sur le territoire de la commune de Chaumont. Cette demande fait l'objet d'une consultation publique du 19 avril au 18 mai 2017 et l'avis des communes voisines est requis.

Madame le Maire présente la demande.

Les membres du conseil s'interrogent sur cette demande alors que ce projet est déjà en fonctionnement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil par 9 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

APPROUVE le projet d'installation classée de la SAS AGRIFYL'S ENERGIE.

Travaux et investissements : achat d'un compresseur, talus et cimetière, réfection du trottoir :

Madame le Maire propose de procéder aux investissements décidés lors du vote du budget :

- l'achat d'un compresseur pour 325 € TTC,
- travaux d'aménagement du talus « Dufour » pour un montant de 1047,10 € TTC
- travaux d'aménagement du talus du cimetière pour un montant de 404,35€ TTC

Un devis a été reçu pour le nettoyage du château par la société Hydro et Vidéo pour un montant de 385€ HT. Le conseil décide de valider ce devis pour effectuer cette prestation. La réfection de la porte de l'église a fait l'objet d'une consultation de plusieurs entreprises. Seuls 2 devis ont été reçus, celui de l'entreprise Maillefert, le moins disant a été retenu. Concernant la restauration du petit lavoir, plusieurs devis ont été reçus. Des précisions seront demandées afin d'affiner les travaux à réaliser.

Madame le Maire, au vue du diagnostic sécurité concernant la norme électricité des équipement de l'horloge et des cloches de l'église fait part du devis proposé par la société BODET pour des travaux de mise en conformité. D'autres entreprises seront consultées afin d'avoir des devis comparatifs.

Modalités et tarifs pour l'utilisation de la salle communale : Délibération N°33/2017 :

Il est proposé de mettre en place un règlement intérieur qui sera prochainement soumis au vote du Conseil Municipal.

L'assemblée décide ce jour d'accorder la gratuité aux associations du village.

Pour un usage privatif, le prix de la location est fixé à 20€ par jour ainsi qu'une caution de 100€.

Demande de subvention pour l'aménagement de trottoirs Rue de l'Église :

Madame le Maire présente le projet d'aménagement de trottoirs Rue de l'Église.

Vu l'exposé du projet,

Le coût de l'opération s'élève à 6928,00 H.T.

Le plan de financement suivant est proposé :

Origine de l'aide	Date de la demande	Montant sollicité ou accordé	Taux
Etat (DETR)	Mai 2017	1385,00	20%
Conseil Départemental - FAL	Mai 2017	2078,00	30%
Communauté d'Agglomération de Chaumont -Fonds de soutien aux communes	Mai 2017	1586,00	Reste de l'enveloppe
Autofinancement		1879,00	
TOTAL de l'opération		6928,00	

Délibération N°34/2017 : au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Délibération N°35/2017 : au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local

Délibération N°36/2017 : à la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles au titre du Fonds de soutien aux communes

Demande de subvention pour le remplacement de 5 compteurs d'eau :

Madame le Maire présente le projet de remplacement de 5 compteurs d'eau.

Vu l'exposé du projet,

Le coût de l'opération s'élève à 7 975,00 H.T.

Le plan de financement suivant est proposé :

Origine de l'aide	Date de la demande	Montant sollicité ou accordé	Taux
Etat (DETR)	Mai 2017	1 595,00	20%
Conseil Départemental - FAL	Mai 2017	2 392,00	30%
Autofinancement		3 988,00	
TOTAL de l'opération		7 975,00	

Délibération N°37/2017 : au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
Délibération N°38/2017 : au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local

Organisation pour les élections législatives pour les 11 et 18 juin :

Les membres du conseil établissent le planning des permanences du bureau.

Informations sur les paiements :

Budget principal

Tiers	Objet	Réalisé en €
SDIS	Contribution 2017	8 731 €
DIMEY	Carrelage salle communale	2 220 €
Lionel Perotin	Réfection salle communale	6 110 €
Crédit Mutuel	Echéance prêt	3 621 €

Date d'inauguration des nouveaux locaux : la date du 1^{er} juillet à 11h00 est retenue

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 30 juin 2017 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Séance du vendredi 12 mai 2017

Délibération N°29/2017 : Vente de bois

Délibération N°30/2017 : Demande de subvention au GIP Haute-Marne : conversion d'un peuplement de Taillis sous Futaie en Futaie régulière de Hêtre avec accompagnement de feuillus précieux

Délibération N°31/2017 : Intégration de la parcelle AA 191 dans le domaine public

Délibération N°32/2017 : Installations classées pour la protection de l'environnement : SAS AGRIFYL'S ENERGIE

Délibération N°33/2017 : Modalités et tarifs pour l'utilisation de la salle communale

Délibération N°34/2017 : Demande de subvention pour l'aménagement de trottoirs Rue de l'Église, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Délibération N°35/2017 : Demande de subvention pour l'aménagement de trottoirs Rue de l'Église, au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local

Délibération N°36/2017 : Demande de subvention pour l'aménagement de trottoirs Rue de l'Église, à la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles au titre du Fonds de soutien aux communes

Délibération N°37/2017 : Demande de subvention pour le remplacement de 5 compteurs d'eau, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Délibération N°38/2017 : Demande de subvention pour le remplacement de 4 compteurs d'eau, au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local

Marie-Noëlle Hubert
pouvoir de Brigitte Bongard

Jean-Marie Duprey

Virginie Gauthier
pouvoir de Stéphane Vernier

Philippe Gauthier
Vernier

Rodolphe Grandjonc

Stéphane

Absent pouvoir à Virginie Gauthier

Estelle Grioni

Hervé Henry

Sylvain Grioni
Absent excusé

Brigitte Bongard
Absente pouvoir à Marie-Noëlle Hubert

Pascal Briche